

Avis Carte communale de Oëlleville

des mobilités et du climat) emis par BRIZAY Aurelie...

mercredi 25 mars 2026 à 14:14 réception

À : 88334 MAIRIE D'OËLLEVILLE

Cc : eolis.todesco@orange.fr

Bonjour,

Par courriel du 3 mars 2026, l'État a été une nouvelle fois notifiée du dossier de révision de la carte communale de Oëlleville.

Je vous informe que le dossier notifié n'appelle à aucune remarque.

Par ailleurs, il convient de saluer le retrait des parcelles ZD134, ZD135 et ZB42 (0,76 ha), qui étaient situées en extension de l'enveloppe urbaine.

La procédure de mise en compatibilité de votre carte communale a donc conduit à la réduction de vos capacités d'urbanisation en extension, contribuant ainsi à l'effort collectif demandé aux communes couvertes par le SCoT des Vosges centrales.

Le bureau urbanisme, mobilités et climat reste à votre disposition pour tout complément.

Bien cordialement,

--

Aurelie BRIZAY

SUH/BUMC

Direction Départementale des Territoires des Vosges

22 à 26 Avenue Dutac 88026 EPINAL

Tel : +33 329691319 - Mobile : 06 38 55 50 27

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DES VOSGES**

Direction Départementale des
Territoires des Vosges

*Liberté
Égalité
Fraternité*